



Bruxelles, le 12 juillet 2016 à 17 heures

REGROUPEMENT DES ACTIONS CANDELA INVEST

Le Conseil d'Administration de CANDELA INVEST a convoqué les Actionnaires en Assemblée Générale, le 29 juillet 2016, afin de délibérer sur le regroupement (« reverse split ») des actions CANDELA INVEST (code ISIN : BE0003900207, code Mnémo : CAND), selon un ratio d'une action nouvelle pour 50 actions anciennes.

Le regroupement s'inscrit dans la volonté de CANDELA INVEST de rationaliser le nombre d'actions en circulation afin de prendre en compte le faible niveau auquel il s'établit actuellement (0,14 € le 12 juillet 2016).

Ainsi, l'opération devrait notamment permettre de:

- limiter la volatilité du cours de l'action, puisque le faible niveau unitaire entraîne nécessairement une volatilité excessive et,
- conférer à l'action CANDELA INVEST un statut boursier plus conforme à la nouvelle stratégie mise en œuvre et qui s'est déjà traduit par le premier semestre bénéficiaire de son histoire.

A cet égard, CANDELA INVEST rappelle qu'elle distribuera, le 15 juillet 2016, également pour la première fois de son histoire, un dividende de 0,01 € par action avant regroupement, correspondant à un rendement de 7,1%.

A propos de CANDELA INVEST

CANDELA INVEST est une société holding ayant pour objet la détention et la gestion active de participations Small caps principalement non cotées et avec un historique de rentabilité.

www.candelainvest.com

Contact

Monsieur Cyril Josset : cj@vlux.com